



Saint-Caradec, le 21 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Priorité à la mise à 2x2 voies de la RN 164

A Saint-Caradec, Etat et Région s'engagent pour la modernisation des itinéraires routiers en Bretagne

Michel Cadot, Préfet de la région Bretagne, et Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil Régional, ont signé, ce jour à Saint-Caradec, une déclaration commune relative au **Programme de Modernisation des Itinéraires du réseau routier national en Bretagne (PDMI)** pour la période 2009-2014. La poursuite du désenclavement du Centre Bretagne et de la mise à 2x2 voies de la RN164 y figurent en priorité.

Cette signature a été précédée de visites de chantiers en cours, en particulier celui de la déviation de Saint-Caradec (9 km), étape importante de la modernisation de la RN 164.

Ce PDMI, qui succède au volet routier du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, liste les opérations prioritaires retenues dans le cadre du programme : poursuite des opérations engagées et nouveaux chantiers, principalement sur la RN 164. Priorité est en effet donnée à la mise à 2x2 voies de la route de Bretagne centrale ainsi qu'aux travaux de mise aux normes environnementales des ouvrages routiers.

Le PDMI breton, d'un montant global de 190 M€, fixe les participations respectives de l'Etat (103 M€) et de la Région (71,8 M€) pour la réalisation de ces aménagements routiers. S'y ajoutent, pour les opérations en cours sur la RN 164, le concours du Conseil général des Côtes d'Armor.

Un PDMI breton centré sur la poursuite des travaux de la RN 164

Sur la RN 164, le PDMI permettra, d'une part, de mener à terme les travaux de déviation de **Gouarec-St Gelven** (13,5 km) et de **Saint Caradec** (9 km) ainsi que les travaux de mise à 2x2 voies sur la section **La Garenne-Ty Blaise** (3,2 km).

Les trois opérations nouvelles du PDMI portent exclusivement sur la RN 164 :

- la mise à 2x2 voies de **Chateauneuf du Faou** (11,8 km),
- la déviation de **Loudéac** - phase 2 (3 km),
- la mise à 2x2 voies de **Saint Méen** - RN 12 (7 km),

Ces avancées majeures reposent sur une priorité donnée à la RN 164 qui se traduit par une mobilisation financière régionale sans précédent*. Ces trois opérations nouvelles sont en effet co-financées à parité entre l'Etat (50%) et la Région (50%), sans faire appel aux financements des autres collectivités bretonnes.

La finalisation de ces opérations permettra un saut qualitatif important pour le Centre Bretagne puisque **98 km sur les 162 km** que compte la RN 164 seront à 2x2 voies d'ici **2012**.

Il restera alors 64 km à moderniser. Avec la réalisation des trois opérations nouvelles, le linéaire à 2x2 voies sera de **120 km à l'échéance 2016**, soit 74% de l'axe routier.

* Sur une contribution régionale au PDMI de 71,86 M€, près de 55 M€ sont affectés à la RN 164, soit plus de 76% de l'enveloppe financière régionale.

Contacts presse :

Préfecture de Région : Véronique Laurent-Albesa - 06 77 07 91 43

Conseil Régional : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 et Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96